

Mensuel des habitants de la Ville de Gonesse

le Gonesse



VIE DES QUARTIERS

L'inauguration du centre socioculturel Marc Sangnier rénové



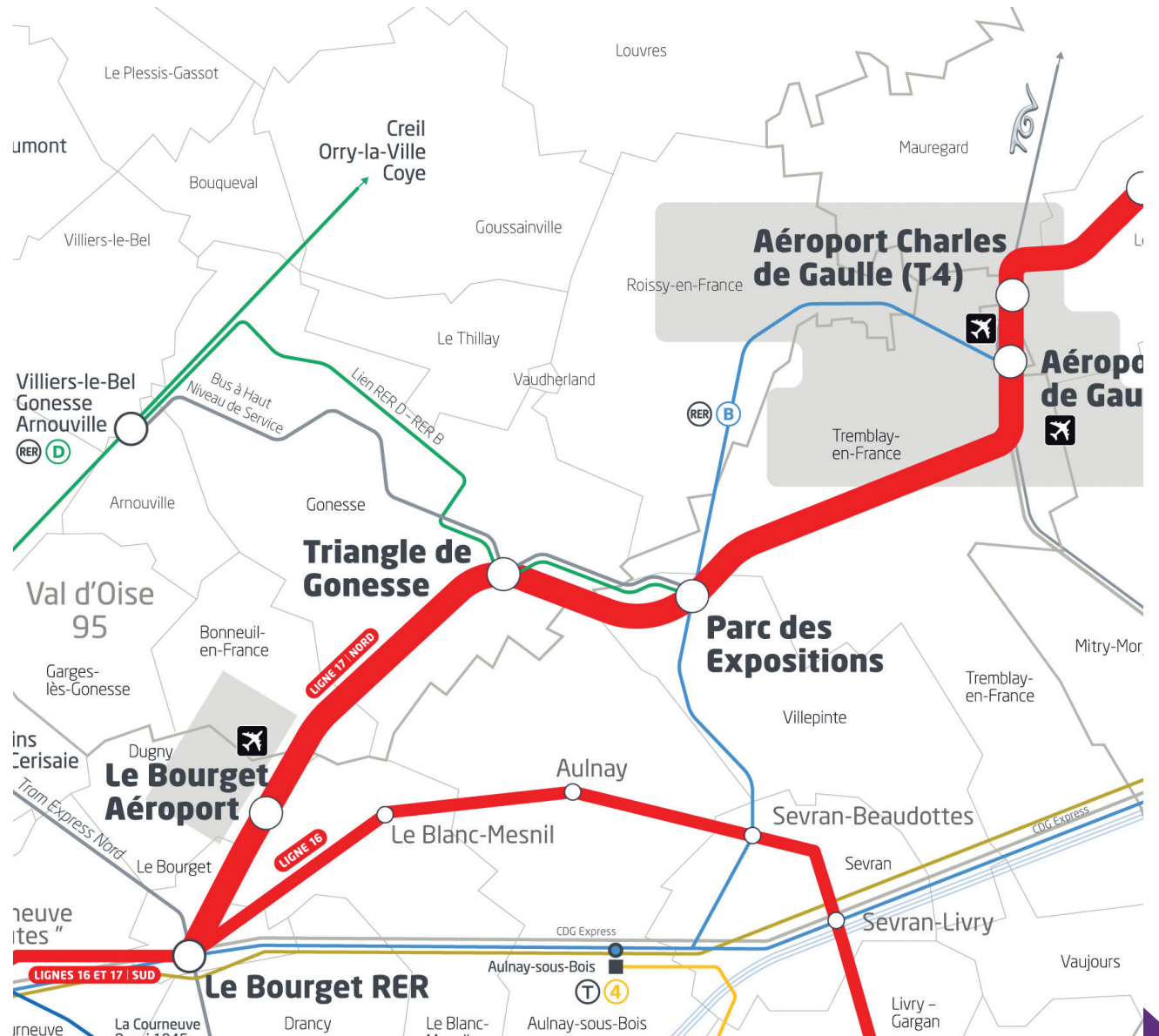
JEUNESSE

Le projet de la jeunesse de Gonesse se met en place dans la concertation

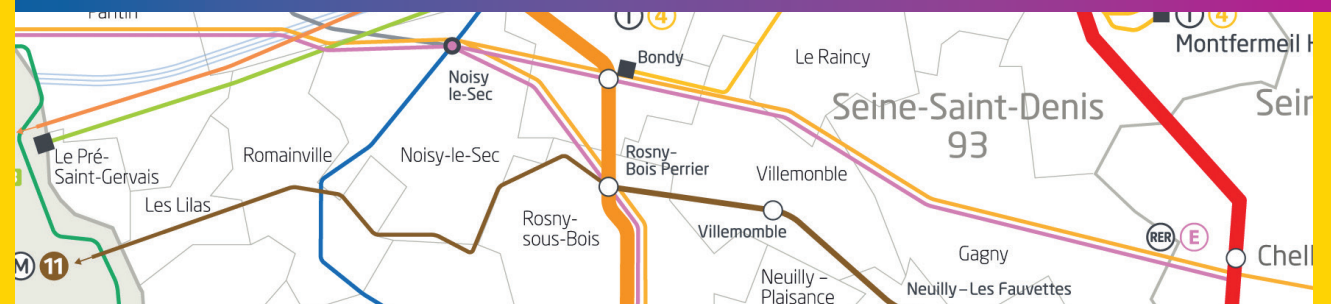


RUBRIQUE

Les travaux dans la ville avancent



LE GRAND PARIS EXPRESS ENJEUX ET AVANTAGES POUR GONESSE



ACTUALITÉS

Découvrez trois associations qui agissent en faveur de la solidarité et du lien social

La Ville de Gonesse, la Communauté d'agglomération Val de France
et la Maison de l'emploi de l'Est du Val d'Oise organisent

JEUDI
5 FÉVRIER

LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION 2015

Une journée pour

s'orienter

se former

TRAVAILLER

→ **Focus** sur les métiers des services
à la personne et de l'événementiel

→ **Entrée libre**

→ Munissez-vous de **CV**

9h30 > 17h30

Salle Jacques Brel

5 rue du Commandant
Maurice Fourneau
à Gonesse

Renseignements

01 34 45 10 57
ou 01 34 72 18 25





Actualités p. 4 à 7
Tribunes p. 20
Conseil municipal p. 21
Bloc-notes p. 22



Le Gonesse
N° 204 • Janvier 2015
Imprimé à 10 000 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Blazy.

Directeur de la communication :
Romain Eskenazi

Rédaction et secrétariat de rédaction :
Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.

Maquette : Elie Assouline, Floriane Raux,
Cécile Bancal

Conseil éditorial et graphique :
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie :
RAS.

Administration :
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax : 01 34 45 11 22.
ISSN : 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesse ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



8

JEUNESSE
Le projet de la jeunesse de Gonesse se met en place dans la concertation

VIE DES QUARTIERS
L'inauguration du centre socioculturel Marc Sangnier rénové



10

DOSSIER
le Grand Paris Express : enjeux et avantages pour Gonesse

ACTUALITÉS
Les travaux de la Ville avancent



15

ACTUALITÉS
Les bons réflexes pour l'hiver

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE
Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre



17

ACTEURS LOCAUX
Découvrez trois associations qui agissent en faveur de la solidarité et du lien social

SPORT
Le Fair-play des Gonessiens récompensé



19

vie associative

Plus de 1600 visiteurs au Salon de la gastronomie

Le 19^e salon de la gastronomie et des saveurs de Noël a eu lieu du 28 au 30 novembre dernier à la salle Jacques Brel. Cette édition a été un excellent « cru » avec près de 1700 visiteurs. Les gourmands, gourmets, épicuriens et autres amateurs de produits du terroir ont pu découvrir des saveurs traditionnelles mais également des saveurs grecques et libanaises, sans oublier la traditionnelle choucroute le samedi midi. Des tirages gagnants ont eu lieu toutes les demi-heures

sur les deux jours pour les visiteurs avec en jeu des lots offerts gracieusement par les exposants : Champagne, foie gras, produits des terroirs de France et douceurs de nos îles,... mais aussi d'Italie, Espagne et Portugal... Le moment fort comme chaque année a été le moment de l'attribution de la statuette en chocolat à celui ou celle qui devine son poids ou s'en approche le plus. Cette année la gagnante est Aliséa de Saint Vaast qui emporte une statuette de 2,8 kg !



citoyenneté

Faites-vous recenser en ligne

Cette année, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 21 février 2015. Si vous êtes concernés, désormais, vous pouvez vous faire recenser en ligne. Un agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.lerecensementet-moi.fr) ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un

moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, la commune organise des permanences encadrées par les coordonnateurs communaux en mairie et dans les centres socioculturels. Un espace respectant les règles de confidentialité est mis à votre disposition pour répondre par internet mais aussi pour remplir ou déposer vos questionnaires papier. Les permanences auront lieu :

- pour les Marronniers au centre socioculturel Ingrid Betancourt : les mercredis 21 et 28 janvier, 4 et 11 février de 9h30 à 12h et le mercredi 18 février de 14h à 17h30.
- pour la Fauconnière au centre socioculturel Marc Sangnier : les mercredis 21 et 28 janvier, 4, 11 et 18 février de 14h à 17h30.
- pour Saint-Blin au centre socioculturel Louis Aragon : les mercredis 21 et 28 janvier, 4, 11 et 18 février de 14h à 17h30.
- ainsi que pour les différents quartiers les vendredis après-midi du 23 janvier au 20 février sur rendez-vous auprès du service
- pour le centre-ville au centre administratif les samedis 17, 24 et 31 janvier, ainsi que les 7, 14 et 21 février de 9h à 12h.

Plus d'informations

**Direction de la Population et de la Citoyenneté
Service des élections et du recensement**

66, rue de Paris
Tél. : 01.34.45.10.80
<http://www.lerecensement-et-moi.fr>

solidarité

Le projet "Gonesse, un territoire de solidarité" au lycée René Cassin

Depuis la rentrée scolaire, les élèves de la filière ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) du lycée René Cassin travaillent sur un projet intitulé «Gonesse, un territoire de solidarité ». Au cours du mois de janvier 2015, les élèves des classes de terminale ST2S vont mener une enquête dans la ville dont le but est de mesurer la connaissance des Gonessiens sur les dispositifs d'aide sociale. En effet, des études révèlent qu'en France, un nombre conséquent de personnes ne bénéficient pas de prestations faute d'information. Par exemple, on estime que 50% des allocataires potentiels du RSA ne demandent pas à en bénéficier (source : Odenore). C'est donc dans ce contexte que les élèves vont mener des investigations. Les résultats de leurs travaux permettront à la Ville de déterminer les actions d'information à développer ou à renforcer pour que toujours plus de personnes puissent accéder à leurs droits sociaux.



M^{me} Courbez (Directrice du CCAS) et M. Anicot (Maire Adjoint délégué à l'Action Sociale et à la solidarité Intergénérationnelle, vice-Président du CCAS) sont venus au lycée René Cassin présenter les enjeux du projet aux élèves de TST2S.

éducation

Gescia vous ouvre ses portes le 24 janvier



Le samedi 24 janvier 2015 de 9h à 17h les futurs étudiants et parents pourront visiter les deux établissements de Gescia, à Gonesse et Enghien-les-Bains, et rencontrer des experts de la formation, des étudiants et des partenaires de l'école. Les cursus de formation, les débouchés professionnels et le système d'alternance leur seront présentés.

Au programme :

- Stands d'information sur les formations et les diplômes
- Stands d'information sur les activités culturelles
- Visites commentées des sites
- Rencontres avec des étudiants et des enseignants des différentes formations
- Ateliers : nos jeunes ont du talent

- Ateliers : rédaction d'un CV
- Espace multimédia dédié aux inscriptions

Située au nord de Paris, Gescia est une école de la CCI Paris Ile-de-France qui a pour vocation de former les jeunes dans les métiers opérationnels de la gestion des organisations des entreprises et du développement international.

Contact

Tél.: 01 30 10 80 95
information@gescia.fr
www.gescia.fr

Site de Gonesse
ZAC de la Grande Vallée
4, impasse Louis Lépine

Enghien-les-Bains
14, place du Cardinal
Mercier

citoyenneté

Les centres socioculturels s'unissent pour proposer des manifestations pour tous

Vendredi 12 Décembre a eu lieu le premier cabaret des centres socioculturels au centre Aragon. Cette événement qui a rassemblé plus de 80 personnes et a été l'occasion de valoriser les pratiques artistiques amateurs dans une ambiance conviviale. Le spectacle de fin d'année des centres socioculturels, « Mary Poppins », a été présenté le 21 décembre dernier à la salle Jacques Brel.

Cette comédie musicale interprétée par 14 comédiens venus de Marseille a ravi petits et grands. Plus de 600 personnes ont assisté au spectacle dont 400 enfants. De nombreuses animations ont été proposées : stands de maquillage, sculpture sur ballon, déambulation de gros nounours et la cabane du Père Noël. Un goûter

a été offert par l'association Réussir Ensemble, et des bénévoles et membres

du service civique jeunes municipal ont participé à l'organisation.



Le premier cabaret des centres socioculturels

santé

Programme National Nutrition Santé

L'Atelier Santé Ville vous propose à partir du mois de février 2015 un programme de sensibilisation autour de l'équilibre alimentaire. Il sera destiné plus particulièrement aux jeunes de 11 à 25 ans présentant un excès de poids ou des comportements alimentaires à risque tels que le grignotage, la consommation excessive de produits sucrés, salés et gras. Ce programme pourra également s'adresser aux parents d'enfants en surpoids.

Il se déroulera sur trois mois, à raison d'une séance par semaine chaque samedi, avec une alternance d'ateliers autour de la nutrition et de l'activité physique.

Gratuit pour toute personne demeurant sur la commune de Gonesse, il sera animé par une diététicienne, un coach sportif et une infirmière afin d'accompagner les participants dans une démarche de changement de comportement.

*Renseignements*

Atelier Santé Ville
Tél. : 01 34 45 19 85
/ 01 30 11 55 20
asv-gonesse@mairie-gonesse.fr

jeunesse

Ne ratez pas les prochaines formations pour le BAFA

Chaque année, le PIJ organise deux sessions de formation au BAFA, durant les vacances scolaires de printemps et d'automne. La formation pour obtenir ce diplôme non professionnel se déroule en trois étapes :

Étape 1 : la session de formation générale (théorique et payante) ;

Étape 2 : le stage pratique (gratuit, rémunéré ou non) ;

Étape 3 : la session d'approfondissement ou de qualification (théorique et payante).

Afin de donner un coup de pouce aux jeunes, la

Ville finance en partie les stages théoriques pour aider les jeunes Gonessiens âgés de 17 à 25 ans (17 ans révolus lors du premier jour du premier stage). Les inscriptions se font au PIJ, tout au long de l'année. Attention, le nombre de places est limité ! Le coût des stages pour les jeunes Gonessiens est de :
– formation générale : 349 € (tarifs 2014)
– approfondissement : 277 € (tarifs 2014)
Le stage pratique, quant à lui, peut s'effectuer au sein des centres de loisirs de la ville.

Félicitations aux treize jeunes

Gonessiens qui ont effectué la formation de base du BAFA cette année, et aux huit jeunes qui ont effectué la formation d'approfondissement, obtenant ainsi leur diplôme pour être animateur.

Renseignements & inscriptions

Point Information Jeunesse (PIJ)

1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 34 45 19 72
pij@mairie-gonesse.fr
Horaires : lundi - jeudi -
vendredi : 14h - 17h30 ;
mardi - mercredi :
14h - 18h30

jeunesse

Les pré-inscriptions pour les séjours d'été 2015 sont ouvertes

Vous avez jusqu'au 3 avril pour pré-inscrire vos enfants aux séjours d'été :

- **Juillet** : 6/12 ans (15 jours)

- **Juillet** : 13/17 ans (10 à 15 jours)

- **Août** : 6/12 ans (10 à 15 jours)

- **Août** : 13/17 ans (15 jours)

Pour cela, contactez par téléphone la Direction de l'Enfance, la Petite Enfance, l'Education Scolaire. Comme à l'accoutumée, la priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la Ville. Toute personne

pré-inscrite recevra un courrier de confirmation ou d'infirmité (placement sur liste d'attente).



Contact

Direction de l'Enfance,
la Petite Enfance,
l'Education Scolaire

Tél. : 01 34 45 10 76

culture

Vif succès du ciné-concert « The kid » proposé par les élèves de l'EMMDTAP et le cinéma Jacques-Prévert

Plus de 200 personnes ont assisté aux deux représentations qui ont eu lieu le samedi 13 décembre.

Servi par la richesse émotionnelle du film de Chaplin, les élèves ont proposé une musique originale nous transportant du sensible au bur-

lesque. Cela a été l'occasion pour ces 80 musiciens de jouer ensemble et de participer à un projet commun fort. A l'évidence, cette expérience réussie souligne la qualité du travail réalisé par les professeurs de l'Ecole Municipale.

En attendant de retrouver les élèves sur scène, réservez votre dimanche 25 janvier pour le Concert du Nouvel An avec les Musiciens d'Europe (16h, salle Jacques Brel, 01 34 45 97 60).



solidarité

Action humanitaire du Rotary Club de Gonesse en France et au Maroc

Cette année encore les Rotariens de Gonesse et des clubs voisins ont collecté pendant 24h de la nourriture au profit de la banque alimentaire. Grâce à la générosité des donateurs, 7 tonnes ont été récoltées. Par ailleurs, pour la troisième année, trois rotariens du Rotary Club de Gonesse, Thierry Marec, Pierre Porte et Emile Vermillet, accompagnés d'amis du Rotary Club de Creil ont traversé, dans

des conditions délicates, des régions désertiques, pour apporter aux déshérités du sud marocain des vêtements et des produits de première nécessité. 200 cartables ainsi que stylos, cahiers et fournitures scolaires diverses ont été distribués aux écoliers, ainsi que des chaussures. Une belle action humanitaire. Le Rotary Club de Gonesse et la Ville de Gonesse souhaitent remercier les donateurs Gonessiens pour leur générosité.



culture

Un artiste danse avec les tout-petits

Depuis début novembre et jusqu'en février 2015, Thierry Lafont - compagnie Axotol, chorégraphe associé à la Fondation Royaumont est présent régulièrement dans l'école Lucie et Raymond Aubrac. La rencontre avec les équipes éducatives a commencé mi-octobre par un temps d'échanges et de formation pour les enseignants, les animateurs, les ATSEM et le personnel de la section jeunesse de la médiathèque

associé au projet.

Tous ces acteurs participent aux côtés de l'artiste aux ateliers menés dans l'école sur le temps scolaire et périscolaire.

Le projet artistique croise danse et découverte de 4 albums jeunesse :

- *Cours !* de Lee Haery
- *Un peu perdu* de Chris Haughton
- *Dans la petite maison verte* de Marie-France Paiset et Marie Malher
- *Que deviennent les ballons*

lâchés dans le ciel ? de Delphine Chedru.

A partir de ces quatre albums, l'artiste a créé « un étrange objet chorégraphique » : le spectacle *Danse-moi !*, patchwork visuel et musical. Des représentations du spectacle « Danse moi » ont eu lieu le mardi 16 novembre et le mercredi 17 novembre dans l'école. Cette dernière a permis d'inviter les parents à partager un spectacle avec leurs

enfants. Ce spectacle propose de lire ces ouvrages jeunesse, avec un autre regard, celui de la danse. En janvier et février, Thierry Lafont sera de nouveau présent dans l'école pour des ateliers. En attendant les équipes pédagogiques peuvent réinvestir de multiples pistes autour de l'expression corporelle, de la découverte de la lecture, de l'écriture, de l'objet livre, de l'illustration



Thierry Lafont avec les élèves de l'école Lucie et Raymond Aubrac

solidarité

Objectif Rio 2016 avec l'association ARIMC IDF

L'Association Régionale des Infirmes Moteurs Cérébraux d'Île de France (ARIMC IDF) souhaite envoyer des jeunes en situation de handicap moteur, marchants et non marchants, supporter les athlètes des Jeux Paralympiques de Rio en septembre 2016, avec l'espoir d'y voir également un maximum d'athlètes de l'ASIMC qualifiés. Ce voyage permettra également de faire découvrir cette grande ville, Rio, sa richesse et ses alentours, ainsi qu'une autre culture : un voyage d'une

dizaine de jours qui restera gravé dans leur mémoire. Cette association est en lien étroit avec l'IEM de Gonesse, l'Institut d'Éducation Motrice Madeleine Fockenberghé : c'est donc pour 6 à 8 jeunes de cet établissement que l'idée de ce projet est née ; mais également pour une dizaine de jeunes des SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) de l'association Envolutia, qui crée et gère des établissements pour accueillir et accompagner les personnes infirmes moteurs

cérébrales et polyhandicapées, située sur Paris et en Seine-St-Denis. Le coût de ce projet est estimé à 30 000 €. L'association sollicite l'aide des Gonessiens pour les soutenir dans la réalisation de ce projet et ainsi apporter du bonheur à ces jeunes.

Pour envoyer vos dons

ARIMC IDF

A l'attention
de M. Traore Moussa
2 avenue Robert Schuman,
95500 Gonesse

culture

Véra Brody à Gonesse

Jeudi 27 Novembre dernier avait lieu une soirée exceptionnelle du Théâtre Sans Toit, compagnie en résidence dans la Ville depuis 2010. Entre les deux parties du spectacle *La marionnette et son double*, Véra Brody, marionnettiste internationalement reconnue, a partagé sa première rencontre avec le théâtre de marionnettes, avec un public de néophytes, d'élèves de Conservatoire de Cergy et d'une école de théâtre de Paris. 63 ans plus tard, l'émotion est toujours vivace et communicative !



Véra Brody expliquant les origines de sa passion

solidarité

L'EHPAD l'Églantier organise le Noël Arménien

Dimanche 18 Janvier, L'EPAD L'Églantiers organisera la cérémonie du Noël Arménien. Les résidents et leur famille pourront profiter d'un buffet sucré-salé à partir de 15h30, en présence des membres de l'Association d'Aide Sociale Arménienne (AAAS). Cette

association est investie dans le tout nouveau Pôle d'activité de soins adaptés situé juste à côté de l'Églantier. Cette nouvelle structure a pour but de proposer des activités aux personnes âgées dont certains sont très isolées. L'AAAS fait un appel au bénévolat pour

faire vivre cette structure qui lutte contre la solitude et favorise le lien social.

Contact

**EHPAD Résidence
l'Églantier / 7 Rue de
l'Églantier 95500 Gonesse
01 39 85 24 24**



L'inauguration du centre socioculturel Marc Sangnier rénové

Samedi 13 décembre, le centre socioculturel Marc Sangnier a rouvert ses portes après avoir été entièrement réhabilité. Les Gonessiens ont pu profiter de l'occasion pour découvrir les nouveaux locaux dans une ambiance conviviale. Le Gonessien revient sur cet événement.

Construit au même moment que le quartier de la Fauconnière au début des années 1960, le centre socioculturel Marc Sangnier fait partie des plus anciens équipements publics de la ville encore en fonctionnement. Idéalement situé au cœur du quartier, il accueille depuis plus de 50 ans de nombreuses activités culturelles, sociales et de loisirs. Une réhabilitation complète du bâtiment était donc devenue nécessaire pour continuer d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Les travaux cofinancés par la Ville, le Région Ile-de-France, le département et la CAF du Val d'Oise s'élève à plus

de 2 200 000 euros. Depuis le 13 décembre dernier, les Gonessiens ont pu se réapproprier cet espace.

Un espace repensé pour servir au mieux les activités et les publics

Le bâtiment est maintenant totalement accessible aux personnes à mobilité réduite et mieux agencé pour accueillir dans de meilleures conditions les associations, les habitants et le personnel. En plus d'une rénovation globale du site (peintures, carrelages, sols, plafonds, menuiseries), les travaux ont essentiellement consisté à remettre

le bâtiment aux normes pour l'électricité et la sécurité incendie. Ils ont également permis la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse et l'isolation thermique du bâtiment. Concernant les activités, certains espaces ont été repensés et réaménagés pour mieux répondre aux attentes et besoins des habitants. De nouvelles salles d'activités ont été créées et des locaux ont notamment été aménagés pour le projet CyberCap, projet de lutte contre le décrochage scolaire par le numérique. Le centre dispose d'un « labo photo », d'une salle de danse, d'un local dédié à la web radio, d'une salle de répétition de musique insonorisée et d'une salle d'enregistrement avec régie. La façade et les espaces extérieurs du bâtiment ont également été refaits et une aire de jeux pour enfant a été créée.

Une inauguration rythmée pour ce lieu chargé d'histoire

Les habitants, élus, partenaires et associations ont pu procéder à des visites du nouvel équipement au cours de laquelle une prestation musicale des élèves de l'EMMDTAP était proposée. A l'issue de cet événement, le livre "Paroles de la Fauconnière" de Ludovic Souliman qui rassemble des témoignages d'habitants du quartier a été distribué gratuitement. Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonnesse a rédigé la préface de l'œuvre qui retrace l'histoire de la construction et de la réhabilitation du quartier.



1. L'inauguration a eu lieu en présence de Monsieur Neveu (1er Vice-président le CAF du Val d'Oise), Monsieur Métézeau (Vice-président du Conseil général délégué aux affaires sociales et à la santé), Monsieur Prudent (Délégué du Préfet) ainsi que Monsieur le Député-maire et de nombreux élus du Conseil municipal.

2. Ludovic Souliman, auteur de l'ouvrage « Parole de la Fauconnière » a présenté avec émotion son ouvrage de recueil de témoignages d'habitants de la Fauconnière.



Le projet de la jeunesse de Gonesse se met en place dans la concertation

Les premières Rencontres de la Jeunesse du 7 novembre dernier ont donné lieu à la présentation des grands axes du projet pour la jeunesse de Gonesse. Cet événement a également annoncé le lancement de la concertation sur les besoins des jeunes. Le Gonessien revient sur les ateliers qui se sont déroulés le mois dernier.

Lors des premières Rencontres de la jeunesse le 7 novembre dernier, les trois axes du projet pour la jeunesse de Gonesse ont été présentés par Jean-Pierre Blazy : la coordination et la communication des actions menées par la Ville et les acteurs partenaires (associations, établissements scolaires...) au service des jeunes Gonessiens, l'offre de loisirs et l'insertion sociale et professionnelle. Ce projet a pour objectif de promouvoir et favoriser l'autonomie, la mobilité, la mixité et la citoyenneté.

La municipalité a souhaité associer les jeunes dans la mise en oeuvre de ce projet jeunesse transversal à travers trois ateliers thématiques de concertation. Les trois ateliers qui se sont déroulés en présence Malika Caumont, Maire Adjointe déléguée à la Jeunesse, la Population et à la Citoyenneté, et d'agents de la Ville de différents services ont rassemblé près d'une centaine de jeunes sur les trois ateliers. Ces rencontres ont aussi permis aux jeunes des différents quartiers de se rencontrer et d'échanger autour des sujets qui leur tiennent à cœur en particulier celui du mieux-vivre ensemble. Après arbitrage politique, l'ensemble des actions prévues dans le cadre du projet jeunesse seront présentées dans un dossier du Gonessien début 2015.

Communication à destination des jeunes

Le mardi 9 décembre,

l'atelier sur la communication jeunesse qui s'est déroulé au centre socioculturel Ingrid Betancourt a permis à la Ville de confirmer le fait que les jeunes ne connaissent pas tous les services à leur disposition sur le territoire. De plus, bien que portés sur le numérique et les nouveaux moyens de télécommunication (Facebook, sms...), les jeunes demeurent attachés au Gonessien. Les jeunes ont pu faire des propositions de rubriques pour le nouveau magazine/tabloïd jeunesse que propose la municipalité.



Insertion sociale et professionnelle

Le mercredi 10 décembre,

l'atelier organisé au centre Louis Aragon a été l'occasion pour la Ville de présenter les dispositifs en place et envisagés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Les jeunes ont pu faire des remarques et poser des questions sur différents projets, tels que le club de prévention spécialisé, la médiathèque, le point information jeunesse, Cybercap (lutte contre le décrochage par le numérique), WebForce3 (formation au métier de développeur Web), le pôle d'information et d'orientation (regroupement au CIO de différents acteurs de l'orientation et de l'insertion) ou encore le futur Forum de l'orientation.



Offre de loisirs et citoyenneté

Le jeudi 11 décembre,

l'atelier organisé au centre de loisirs Victor Hugo portait sur l'offre de loisir. De nombreux jeunes âgés de 12 à 30 ans ont fait le déplacement pour faire des propositions à la municipalité. Des idées très intéressantes d'ateliers sportifs et culturels, d'activités, de sorties, de manifestations, de séjours et de création d'équipements ont été proposées. Chacune de ces propositions seront étudiées par la Ville qui fera un retour argumenté sur les idées retenues.



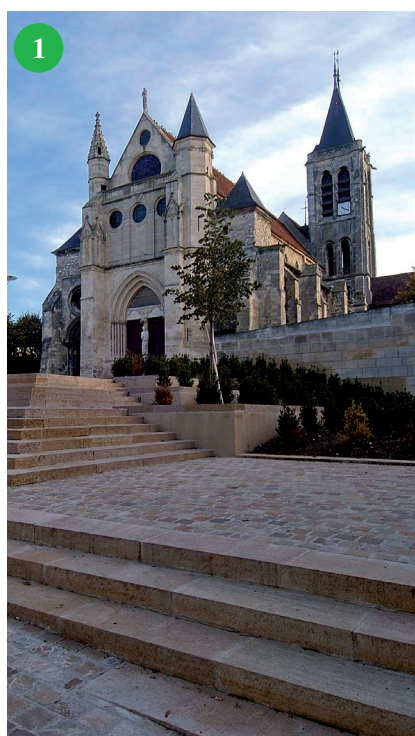
Les travaux dans la ville avancent

La Ville de Gonesse possède un patrimoine qui nécessite des investissements importants, tant pour réhabiliter et remettre aux normes les bâtiments que pour aménager et développer les infrastructures nécessaires aux habitants. Le Gonessien vous propose un tour d'horizon des travaux en cours.

1 L'église Saint-Pierre – Saint-Paul

L'église Saint-Pierre – Saint-Paul a fermé ses portes en juin 2012. Des travaux de mise en conformité électrique, d'accessibilité et de chauffage doivent y être réalisés. Ils ont été précédés d'une période de fouilles archéologiques préventives obligatoires.

Les travaux d'électricité et de chauffage vont pouvoir démarrer courant janvier, et ce pour une durée de 8 mois. Le chauffage surfacique qui sera installé a pour particularité de ne chauffer qu'entre le sol et 2 mètres de haut afin de ne pas abîmer des éléments du patrimoine et de faire des économies d'énergie. Le chauffage surfacique au gaz est un réseau de tubes alimenté par deux chaudières murales fonctionnant au gaz naturel.



2 Nouveau gymnase de la Madeleine

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine à Saint-Blin - la Madeleine, un nouveau gymnase est en construction pour remplacer celui situé rue Raymond Rambert voué à la démolition. Les travaux de construction ont débuté en janvier dernier et se poursuivront jusqu'à l'été prochain. Ce chantier aboutira à la réalisation d'une salle multisports, d'une salle polyvalente, d'un dojo, d'un mur d'escalade et des locaux annexes (vestiaires, sanitaires...) sur une surface utile d'environ 2 480m².

Le Gymnase de la Madeleine pourra accueillir ses premiers sportifs à la rentrée prochaine.



3 Écoles Marc Bloch, Marie Curie et René Coty

Dans la suite des opérations déjà réalisées pour certaines écoles, la Ville a recruté un assistant à maîtrise d'ouvrage pour travailler sur le devenir des écoles Marc Bloch et Marie Curie (démolition/reconstruction ou réhabilitation du bâti existant), ainsi qu'un maître d'œuvre pour la réhabilitation de l'école maternelle René Coty, pour sa partie la plus ancienne. Ces études ont toutes deux débuté fin novembre. Elles détermineront la nature et le calendrier des travaux ultérieurs.





dossier

LE GRAND PARIS EXPRESS ENJEUX ET AVANTAGES POUR GONESSE

Le Grand Paris Express : enjeux et avantages pour Gonesse

Du 20 novembre au 20 décembre dernier a eu lieu le lancement de la concertation publique préalable à la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express. Plusieurs réunions publiques ont été organisées dont une à Gonesse le 25 novembre. Le Gonesse profite de cette étape importante pour faire un point sur ce dossier.



A Gonesse, une réunion publique a eu lieu le 25 novembre dernier. Elle a rassemblé plus de 200 personnes.



Le Grand Paris Express est en bonne voie. Sa réalisation a été confirmée par le Premier Ministre en octobre et le calendrier de certaines lignes, comme celui de la ligne 17 - qui desservira Gonesse, a été avancé.

Comme avant toute réalisation, une phase de concertation suivie d'une enquête publique est nécessaire. Le lancement de la concertation a eu lieu du 20 novembre au 20 décembre 2014 et a permis l'information du public et des usagers sur les caractéristiques de la ligne 17 Nord et des gares, mais aussi l'expression de leurs observations et avis quant aux modalités de réalisation du projet.

À Gonesse, une réunion publique a eu lieu le 25 novembre dernier. Elle était organisée par la Société

du Grand Paris et s'est tenue à la salle Jacques Brel sous la conduite de Roger Silhol, garant indépendant désigné par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP), en présence de Jean-Pierre Blazy et de nombreux élus de la Ville et du Département. Elle a rassemblé plus de 200 personnes. Le nouveau calendrier de l'arrivée de la ligne 17 du métro automatique a été présenté : la gare du Triangle de Gonesse envisagée initialement pour 2027 sera aménagée en 2024. De nombreux citoyens parmi lesquels des jeunes de la ville ont pu poser des questions sur ce projet financé dans le cadre du Grand Paris - notamment sur les retombées économiques importantes attendues (115 000 emplois supplémentaires à l'échelle de la Région) et l'amélioration de l'accès à Paris, à La Défense et à Roissy pour tous les Gonessiens.

Le Grand Paris Express, un projet qui améliore la vie quotidienne

Le Grand Paris Express regroupe la création ou le prolongement de plusieurs lignes. C'est un projet ambitieux de construction d'un nouveau métro automatique de rocade, sur 200 kilomètres, desservant 69 gares. Un train est prévu toutes les 3 à 4 minutes en heure de pointe, des arrêts sont prévus à toutes les gares et les rames pouvant accueillir environ 500 personnes cir-

culeront à 65Km/h en moyenne. La mise en service progressive de ce nouveau réseau est prévue entre 2018 et 2030. Il facilitera les déplacements en favorisant à la fois les transports périphériques en proche et moyenne couronne et les liaisons de banlieue à banlieue. Il allégera également le trafic sur les lignes existantes.

Dans une démarche de développement durable, le Grand Paris Express doit favoriser l'usage des transports en commun. Il a également comme objectif de favoriser l'égalité entre les territoires. Ce projet soutiendra le développement économique, en offrant un meilleur accès à l'emploi ainsi qu'aux zones d'activité et pôles d'activités (pôles d'affaires, zones aéroportuaires, centres universitaires et de formation professionnelle, centres hospitaliers), et permettra de réduire considérablement les temps de trajet de nombreux Franciliens.



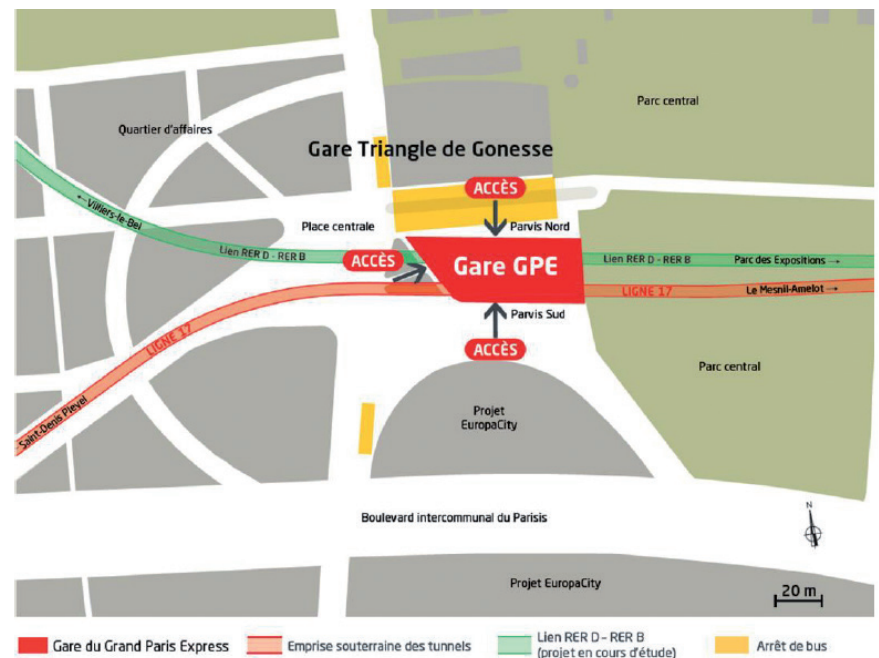
Les lignes du Grand Paris Express

Des temps de parcours plus rapides

De Saint-Denis-Pleyel au Mesnil-Amelot la ligne 17 dans son ensemble parcourt environ 27 km et comprend 9 gares. Les gares de cette ligne seront en correspondance avec le projet de liaison des RER D et B appelé « Barreau de Gonesse ». Cette ligne desservira également la gare du Parc international des expositions de Villepinte et les gares de l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (T2 et T4), avant la gare terminus du Mesnil-Amelot.

qui prévoit l'implantation d'un quartier d'affaires et du projet de pôle culturel et de loisirs Europa City. A terme, elle sera en correspondance avec le projet de liaison des RER D et B appelé « Barreau de Gonesse ». Cette ligne desservira également la gare du Parc international des expositions de Villepinte et les gares de l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (T2 et T4), avant la gare terminus du Mesnil-Amelot.

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



Une bonne fréquence et une plus grande accessibilité

Les rames de métro automatiques qui desserviront cette ligne offriront plus de confort, de sécurité et de rapidité. La fréquence sera d'un train toutes les 3 à 4 minutes en heure de pointe. Elle pourra être accrue lors de manifestations d'envergure. Cette ligne sera accessible à tous grâce notamment aux ascenseurs d'accès aux quais.

Un nouveau calendrier

Lors du Conseil des ministres de mercredi 9 juillet dernier, le Premier ministre a annoncé l'accélération de la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express entre Le Bourget et Roissy. L'ensemble de ce tronçon sera réalisé en 2024 alors que la gare de Gonesse ne devait être réalisée qu'en 2025 et celle de Roissy qu'en 2027. Une bonne nouvelle pour la réussite de l'aménagement du Triangle de Gonesse et l'accès à une meilleure offre de transports pour tous les Gonessiens dans 10 ans.



3 QUESTIONS À JEAN-PIERRE BLAZY

Député-maire de Gonesse

La gare de la ligne 17 du métro du grand Paris express est prévue pour 2024 : pourquoi avoir choisi de présenter ce projet dans le dossier du Gonesisien de Janvier 2015 ?

Je voudrais profiter du premier numéro de l'année pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2015. Nous fêtons cette année les 20 ans de l'équipe municipale, 20 ans d'engagement au service des Gonessiens. J'ai souhaité présenter ce projet majeur pour le territoire car c'est aujourd'hui que nous construisons le Gonesse de demain. Le travail pour la construction du nouvel hôpital de Gonesse qui ouvrira ses portes à la fin de l'année a par exemple démarré en l'an 2000. La concertation sur l'arrivée du métro à Gonesse a démarré fin 2014 ; mais nous travaillons sur ce projet depuis 2009 et il m'a semblé opportun de présenter en détail cette nouvelle ligne de transport dont pourront profiter les Gonessiens d'ici 10 ans.

La gare de métro sera implantée au milieu du quartier du Triangle de Gonesse qui accueillera des activités économiques sur deux tiers et Europa City sur le tiers de sa surface dans les années à venir. Comment les Gonessiens pourront accéder à cette nouvelle gare ?

La gare du métro automatique disposera d'un arrêt du Bus à haut niveau de service (BHNS) dont les travaux sont en cours dans la ville. De plus, des lignes de bus locales desserviront cette nouvelle gare pour rendre le métro automatique accessible à tous. Depuis la station du Triangle de Gonesse, la ligne 17 du Grand Paris Express permettra d'atteindre l'Aéroport Charles de Gaulle en 7 minutes (contre 30 minutes aujourd'hui) et la gare Saint-Denis Pleyel en 12 minutes (contre 1h aujourd'hui). Cette ligne, imaginée pour faciliter les déplacements de banlieue à banlieue permettra de rejoindre La Défense sans passer par Paris.

Le chantier puis la ligne de métro vont générer des créations d'emplois. Comment garantir que des Gonessiens pourront en profiter ?

Le chantier du métro va en effet générer la création de 15 à 20 000 emplois directs et 115 000 emplois induits pour l'ensemble de la ligne. De plus, l'aménagement du Triangle de Gonesse, qui a permis l'arrivée du métro, va créer 40 000 emplois non délocalisables sur le territoire. Les sociétés missionnées par la Société du Grand Paris, l'EPA (établissement public d'aménagement) Plaine de France et la société Europa City vont favoriser l'insertion professionnelle des Gonessiens à travers des clauses d'insertion qui imposeront le recrutement de travailleurs locaux pour une part de la masse salariale. De plus, le métro permettra une meilleure accessibilité aux pôles d'emplois de Roissy et de La Défense.



Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, Le Gonessien a proposé à l'association Patrimonia de publier plusieurs fois dans l'année des articles consacrés à l'histoire de Gonesse pendant la Première guerre mondiale. Ce mois-ci, un hommage est rendu aux chiens de guerre.

Les chiens furent nombreux à être impliqués, dans les combats, tout au long de la Première Guerre Mondiale. Leurs fonctions étaient différentes selon les races et aptitudes : chiens sentinelles, de liaison ou estafettes, de patrouille ou d'attaque, de recherche, chiens infirmiers, sanitaires, chasseurs de nuisibles, chiens de trait. Ces chiens n'avaient qu'un maître qui devait avoir suivi un stage dans le chenil des armées.

Des chiens de traîneaux à la rescousse

Un fait mérite d'être signalé : le Capitaine Moufflet, grièvement blessé au début de la guerre, émit l'idée que, dans le cadre d'opérations dans les Vosges et en Alsace, régions particulièrement enneigées et où la progression était particulièrement pénible, l'utilisation de chiens de traîneaux pouvait assurer le ravitaillement en vivres et munitions des troupes en lignes dans les régions montagneuses. L'idée fut considérée à la fois comme originale et intéressante. Le Capitaine désigné pour cette mission se rendit aux États-Unis pour acquérir ces auxiliaires. Mais lors de ces démarches dans la région new-yorkaise, son entourage constata que certains individus semblaient intrigués et intéressés par la présence de militaires français. Il fut rapidement conclu que ces personnages avaient, pour certains, un profil psychologique pro-Allemand. Aussi fut-il décidé, dans la plus grande discrétion, de quitter l'endroit et de poursuivre les recherches au Canada dans la région du Labrador.

440 chiens de traîneaux furent ainsi acquis (Huskys, mâles et femelles et malamutes mâles). Sur cet effectif 436 arrivèrent vivants en France. Quelques « mushers » canadiens les accompagnaient, pour participer à l'éducation des militaires qui, à leur tour, auraient en charge de conduire et gérer ces attelages, dont la composition variait selon les caractéristiques de la neige et selon l'importance de la charge (5 ou 7 ou 9 chiens). La répartition des chiens était d'importance : femelles Husky en tête, mâles husky

en deuxième ligne et malamutes en charge directe du traîneau, du fait de leur puissance. Rappelons que ces chiens sont capables de tirer, en une journée, une charge de 35 kg pendant 35 km par moins 35°C. Leur rôle fut particulièrement efficace, soit par temps de neige ou par temps sec, où les traîneaux étaient alors équipés de roues.

Hélas, la moitié de ces chiens furent tués au combat : des héros aux yeux bleus dont certains furent même décorés de la Croix de guerre.

Page écrite en collaboration avec l'association Patrimonia



patrimonia



Réfugiés belges traversant le nord de la France à l'aide de chiens



Les bons réflexes pour l'hiver

La période hivernale oblige à faire preuve de prudence: risques liés au problème de chauffage, risques provoqués par la neige ou le verglas, ... Le Gonessien vous donne quelques indications pour avoir l'esprit plus tranquille.

Feux de cheminée

Gonesse faisait partie des communes concernées par l'arrêté préfectoral du 26 mars 2013 qui aurait dû interdire les feux de cheminée à foyer ouvert (c'est-à-dire sans protection) à partir du 1^{er} janvier, suspendu par la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Dans une cheminée à foyer ouvert, il n'y a pas de vitre de protection ni d'enceinte de combustion : le bois brûle à l'air libre. La combustion se fait dans des conditions physiques inadaptées : elle a un rendement médiocre et émet beaucoup de particules. Les feux de cheminée à foyer fermé par un insert ou un poêle performant sont plus efficaces et moins nocifs sous réserve :

- que cela ne soit pas interdit par le règlement de copropriété si vous vivez en appartement,
- et que le ramonage ait été effectué conformément aux règles locales (arrêté municipal ou préfectoral consultable en mairie).

Si vous vous chauffez au bois, il est bon de savoir que le bois sec a un pouvoir calorifique bien plus important que du bois vert.

Quelques conseils pour mieux gérer sa consommation de fluide

Le chauffage est le poste de dépense le plus important dans le fonctionnement d'un foyer. Plusieurs astuces permettent d'en limiter l'impact :

- Il ne faut pas chauffer pour rien : une pièce à vivre peut être chauffée entre 19 et 20°C, une chambre à 16°C. Un degré en moins revient à 7% d'énergie économisés ;
- Il ne faut pas se découvrir même à l'intérieur : un pull peut suffire à bien se sentir, les bouillottes peuvent servir pour chauffer le lit ;
- Il faut penser à laisser l'air circuler autour des radiateurs : une table, du linge qui sèche ou encore un rideau devant les radiateurs les empêcheront de bien chauffer la pièce ;
- Cela ne sert à rien de chauffer si l'on n'est pas là : lors d'une longue absence (3-4 jours) il faut laisser une température minimum entre 8 et 12°C (contre le gel) et à 17°C si l'absence est courte. Programmer le chauffage est une bonne solution ;
- Il faut penser à éteindre le chauffage pour aérer ;
- Il faut fermer les rideaux et volets à la nuit tombée, la chaleur sortira moins facilement par les fenêtres.

Rappel en cas de neige ou de verglas

L'événement neigeux particulièrement intense du mois de mars de l'année dernière a rendu nécessaire la publication d'un arrêté municipal reprenant l'obligation déjà faite par la loi pour les propriétaires de déneiger devant chez eux :

« À compter de la signature du présent arrêté, par temps de neige ou temps de glace, les propriétaires, leurs préposés ou les locataires des habitations, boutiques, magasins ou tous les locaux ayant directement accès sur les voies ouvertes à la circulation publique, sont tenus de déblayer et balayer la neige après grattage au besoin, et de casser les glaces sur le trottoir situé au droit de la propriété, en laissant une largeur suffisante pour le passage des piétons. »

Parmi les autres dispositions du texte, il est également stipulé que les opérations de déblaiement doivent avoir lieu au plus vite après la chute de neige, au plus tard dès la fin de cette chute si elle a lieu avant 20h et au plus tard le lendemain matin dès 7h si elle intervient après 20h. Dans tous les cas, les neiges et glaces déblayées doivent expressément être jetées à la volée sur la chaussée.



Sport : le Fair-play des Gonessiens récompensé

Le 16 novembre dernier, à l'issue du tournoi de Futsal Aérospport 2014, l'équipe gonessienne a été récompensée du Prix du Fair-play. Le Gonessien revient sur cet événement.

Les Aéroports de Paris ont organisé la deuxième édition du tournoi « AEROSPORT » à l'aéroport du Bourget. Ce tournoi de football « indoor », sur le thème de la Ligue des Champions, a permis aux jeunes des communes de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise limitrophes de l'aéroport de rencontrer des équipes de professionnels de l'aéroportuaire. Il a eu lieu le dimanche 16 novembre 2014, dans un hangar du Bourget. Une équipe de jeunes Gonessiens, inscrit via le Point Information Jeunesse (PIJ), a participé à cette rencontre festive. L'équipe, compo-

sée de 4 filles et 3 garçons, âgés de 17 à 20 ans, représentait l'équipe italienne de Florence : la Fiorentina. Les jeunes Gonessiens ont terminé 22ème. Néanmoins, les organisateurs ont tenu à féliciter la composition hommes-femmes de l'équipe majoritairement féminine et leur état d'esprit, en leur remettant le Trophée du "Fair-play". Ainsi, le PIJ permet aux jeunes, à l'occasion d'une rencontre amicale et festive, de prendre des contacts avec d'éventuels employeurs et de s'informer sur les secteurs qui recrutent.



Contact

PIJ –Pôle Jeunesse Solidarité

1 rue Pierre Salvi.
Tél. : 01 34 45 19 72

La salle de sport Acrosport refaite à neuf

Le club de fitness Acrosport est installé depuis 26 ans à Gonesse. Il a entièrement été refait à neuf cet été (parc de machines musculation et cardio-training, vestiaires, douches, sanitaires, ...) et une nouvelle salle de fitness a été créée. Chaque semaine une cinquantaine de cours sont proposés aussi bien de danse (salsa, orientale, cubaine) que de fitness ou de musculation (Body pump, body combat, body balance, stretching, abdos-fessiers,...). Depuis la rentrée des cours de Zumba pour adultes, mais aussi pour enfants à partir de 4-5 ans, sont proposés. Dans l'espace musculation et cardio-training les machines proposées sont adaptées aussi bien aux hommes qu'aux femmes et la présence de coachs sportifs est permanente et fait partie du prix de l'abonnement.



Pour plus de renseignements

Acrosport

8 rue de l'Hôtel Dieu
Tél. : 01 39 85 12 29

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 22h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 13h.

www.acrosport.fr



EN JANVIER AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Cinéma Jacques-Prévert
Place Aimé Césaire – La Fauconnière
95 500 Gonesse
Tél.: 01 39 85 21 92
Site: <http://cineprevert.blogspot.com>
Tarifs: 6 €
Réduit 1: 4,50 € • Réduit 2: 3 €
Moins de 12 ans: 2,50 €
Carte 10 places: 40 €

SEMAINE DU 31 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER

MR TURNER

de Mike Leigh
Avec Timothy Spall, Paul Jesson, Dorothy Atkinson
Angleterre - 2014 - 2h30 - VOSTF
Biopic
Dimanche 4 janvier > 17h
Lundi 5 janvier > 14h & 20h30

LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES

de Peter Jackson
Avec Martin Freeman, Ian McKellen, Richard Armitage
Etats-Unis - Nouvelle Zélande - 2014 - 2h45 - VF - 2D/3D
Fantastique
Samedi 3 janvier > 17h & 20h30
Lundi 5 janvier > 17h
Mardi 6 janvier > 17h & 20h30

PADDINGTON

de Paul King
France - Etats-Unis - Angleterre - 2014 - 1h37 - VF
A partir de 6 ans
Comédie
Mercredi 31 décembre > 14h30
Samedi 3 janvier > 14h30
Dimanche 4 janvier > 15h

SEMAINE DU 7 AU 13 JANVIER

LA FAMILLE BELIER

d'Eric Lartigau
Avec Karin Viard, François Damiens, Eric Elmosnino
France - 2014 - 1h45
Comédie
Mercredi 7 janvier > 18h15 & 20h30
Vendredi 9 janvier > 16h Instant-Ciné
Samedi 10 janvier > 18h15 & 20h30
Dimanche 11 janvier > 17h
Lundi 12 janvier > 16h
Mardi 14 janvier > 17h & 20h30

TIMBUKTU

d'Abderrahmane Sissako
Avec Ibrahim Ahmed dit Pino, Toulou Kiki, Abel Jafri
France, Mauritanie - 2014 - 1h37 - VOSTF
Drame
Vendredi 9 janvier > 18h15
Lundi 12 janvier > 14h & 20h30 - (à 14h Instant-Ciné)

LES PINGOUINS DE MADAGASCAR

De Simon J. Smith, Eric Darnell
Etats-Unis - 2014 - 1h32 - 2D/3D
A partir de 6 ans
Animation
Mercredi 7 janvier > 14h30 & 16h30
Samedi 10 janvier > 14h30 & 16h30
Dimanche 11 janvier > 15h

VERS MADRID - THE BURNING BRIGHT

de Sylvain George
Avec Valérie Dréville
France, Espagne - 2014 - 1h46 - VOSTF
Documentaire
Vendredi 9 janvier > 20h30 - Soirée-débat en présence du réalisateur
Lundi 12 janvier > 18h

SEMAINE DU 14 AU 20 JANVIER

71'

de Yann Demange
Avec Jack O'Connell (II), Paul Anderson (III), Richard Dormer - Angleterre - 2014 - 1h39 - VOSTF
Drame - Interdit aux moins de 12 ans
Mercredi 14 janvier > 20h30
Lundi 19 janvier > 17h

BENOIT BRISEFER : LES TAXIS ROUGES

de Manuel Pradal
Avec Gérard Jugnot, Jean Reno, Thierry Lhermitte
France - 2014 - 1h17
A partir de 7 ans
Comédie
Mercredi 14 janvier > 14h30
Samedi 17 janvier > 14h30
Dimanche 18 janvier > 15h

LA FRENCH

de Cédric Jimenez
Avec Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Céline Sallette
France - 2014 - 2h15
Drame
Vendredi 16 janvier > 14h - Instant-Ciné & 20h30
Dimanche 18 janvier > 17h

LA FAMILLE BELIER

d'Eric Lartigau
Avec Karin Viard, François Damiens, Eric Elmosnino
France - 2014 - 1h45
Comédie
Mercredi 14 janvier > 17h
Samedi 17 janvier > 17h & 20h30
Lundi 19 janvier > 14h30
Mardi 20 janvier > 17h & 20h30

HIPPOCRATE

de Thomas Lilti
Avec Vincent Lacoste, Reda Kateb, Jacques Gamblin
France - 2014 - 1h42
Comédie dramatique
Vendredi 16 janvier > 17h
Lundi 19 janvier > 20h30



SEMAINE DU 21 AU 27 JANVIER

THE CUT

de Fatih Akin
Avec Tahar Rahim, Simon Abkarian, Makram Khoury
Allemagne, France - 2015 - 2h18 - VOSTF
Historique
Samedi 24 janvier > 20h, Rencontre exceptionnelle avec le comédien Simon Abkarian, interprète du personnage de Krikor.

Mercredi 21 janvier > 17h & 20h30
Vendredi 23 janvier > 14h & 20h30
Samedi 24 janvier > 20h
Dimanche 25 janvier > 17h / ACCUEIL AMIS DU CINÉMA autour d'un café à 16h
Lundi 26 janvier > 17h
Mardi 27 janvier > 17h & 20h30

WHIPLASH

de Damien Chazelle
Avec Miles Teller, J.K. Simmons, Melissa Benoist
Etats-Unis - 2014 - 1h45 - VOSTF
Musical
Vendredi 23 janvier > 17h
Samedi 24 janvier > 17h
Lundi 26 janvier > 14h30 & 20h30

LES AVENTURES D'EMILE A LA FERME

de Per Ahlin, Lasse Persson, Alicja Björk Jaworski
Suède - 2015 - 1h03
A partir de 3 ans
Animation
Mercredi 21 janvier > 14h30
Samedi 24 janvier > 14h30
Dimanche 25 janvier > 15h

ATELIER CINE-CLUB « LES FEMMES DE L'OMBRE »

Dans le cadre d'un partenariat entre le cinéma Jacques Prévert et la Médiathèque de Coulanges
A l'Auditorium de Coulanges (médiathèque de Gonesse)
Durée : 2h - Public : Ados/Adultes
Entrée Libre
Samedi 24 janvier > 10h30

SEMAINE DU 28 JANVIER AU 3 FÉVRIER

LOIN DES HOMMES

de David Oelhoffen
Avec Viggo Mortensen, Reda Kateb, Djemel Barek
France - 2015 - 1h41
Drame
Mercredi 28 janvier > 16h30 & 20h30
Vendredi 30 janvier > 17h & 20h30
Samedi 31 janvier > 20h - Soirée Débat en présence de Reda Kateb (sous réserve)
Lundi 2 février > 14h30 & 20h30
Mardi 3 février > 17h & 20h30

UNE HEURE DE TRANQUILITE

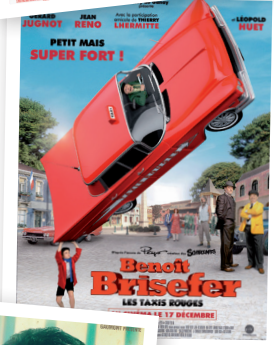
de Patrice Leconte
Avec Christian Clavier, Rossy de Palma, Valérie Bonneton
France - 2014 - 1h20
Comédie
Mercredi 28 janvier > 18h30
Dimanche 1er février > 17h
Lundi 2 février > 17h
Mardi 3 février > 14h30

LE CHANT DE LA MER

de Tomm Moore
Avec David Rawle, Fionnula Flanagan, Brendan Gleeson
International - 2014 - 1h33
A partir de 6 ans
Animation
Mercredi 28 janvier > 14h30
Samedi 31 janvier > 14h30
Dimanche 1er février > 15h

LE SEPTIEME SCEAU

d'Ingmar Bergman
Avec Gunnar Björnstrand, Bengt Ekerot, Bibi Andersson
Suède - 1957 - 1h36 - VOSTF
Fantastique
Vendredi 30 janvier > 14h



Découvrez trois associations qui agissent en faveur de la solidarité et du lien social

Gonesse dispose d'un tissu associatif actif et diversifié. Ce mois-ci, Le Gonessien vous propose le portrait de trois associations qui agissent dans le secteur solidaire et social.



Secours Populaire

Gérard Portefaix est président du comité de Gonesse : « Le comité a été créé en 1987. Nos deux locaux, mis à disposition depuis une dizaine d'année par la Mairie, sont situés au 2 rue du Maréchal Foch à la Fauconnière pour la distribution alimentaire, le vestiaire, les jouets, la brocante et une permanence d'écrivain public ; et au 69 rue Drouhot pour les meubles et l'électro-ménager. Nous organisons aussi des sorties familiales et le « Père Noël vert » qui offre un spectacle, une distribution de jouets pour tous les enfants jusqu'à 12 ans et un goûter. Notre équipe est composée d'environ 25 bénévoles, aidée par les jeunes du Service civique jeunes municipal (SCJM). Les bénéficiaires de nos actions sont les familles en difficulté, sur une base de calcul liée au quotient familial de 8 € par personne et par jour. Actuellement, nous prenons en charge 203 familles, soit 653 personnes. Les activités à l'exception des distributions alimentaires sont ouvertes à tous. Tout ce qui est humain est nôtre. »

Contact

Tél. : 06 81 31 57 20



Secours Catholique

Renate Pellegrin est responsable d'équipe : « Cette équipe existe depuis l'année 2000. J'ai commencé comme bénévole il y a 7 ans et je suis responsable de l'équipe, de 11 bénévoles, depuis 5 ans. Nous aidons les personnes en difficulté, en général adressées par un travailleur social. Nos actions se répartissent entre des distributions de colis alimentaires, des aides financières, des vacances d'été organisées pour les enfants et des cours d'aide à la lecture à l'école primaire Charles Péguy le mercredi après-midi. Nous assurons trois permanences tous les dix jours au local. Nous organisons aussi des collectes : pour les colis alimentaires, la plus grande partie est financée par les dons des paroissiens. Nous recevons également une subvention des villes d'Arnouville et de Gonesse, et une aide de Gonesse lorsque la Ville dispose de surplus alimentaires. En 2013, nous avons distribué 204 colis alimentaires, nous sommes intervenus sur une centaine de situations différentes et notre commission a donné suite à 47 dossiers pour l'aide financière (impayés de loyers, EDF, frais scolaires, timbres fiscaux). »

Contact

Tél. : 06 31 76 65 30



Aurore

José Maravilha est le directeur du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : « Aurore aide les personnes en grande difficulté. A Gonesse, elle gère depuis 2011 l'établissement de 31 places dédié à l'accueil de femmes seules, avec ou sans enfants. Elles sont adressées par le CCAS ou le Service social départemental après instruction du dossier par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). L'équipe que j'encadre comprend trois travailleurs sociaux et une secrétaire. Elle les accompagne vers une autonomisation sur la base d'un contrat renouvelé tous les trois mois. La démarche qualité, introduite par la loi 2002-2, associe les usagers au sein d'un conseil de la vie sociale et Appel Service, partenaire pour l'insertion professionnelle. Nos jeunes bénéficient des actions de la Ville (Conseil Municipal des Jeunes, Projet de réussite éducative), ce qui est important pour eux : ils vivent et sont scolarisés en moyenne deux ans sur Gonesse et y sont parfois relogés. Nous sommes dans une logique d'ouverture sur la ville. Nos usagers sont des habitants temporaires mais à part entière de Gonesse et nous travaillons avec eux pour qu'ils se projettent dans une dimension de citoyenneté au quotidien. »

Contact

Pour toute demande, contactez le CCAS au 01 30 11 55 20



tribunes

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Assemblées de quartier

Durant la seconde quinzaine de novembre et début décembre, se sont tenues les deuxièmes assemblées de quartier depuis les dernières élections municipales. Au cours de ces 5 réunions les Gonessiens ont pu dialoguer avec le Maire et les élus des projets et des questions les concernant.

Ces réunions ont permis de présenter l'avancement de la révision du plan local d'urbanisme et plus particulièrement le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui fixe les grands objectifs en termes de développement et d'aménagement pour les dix prochaines années sur Gonesse.

Quelques uns des autres points abordés : les impôts locaux et la baisse de la taxe d'habitation, les projets propres à chaque quartier, l'avancement des travaux du bus à haut niveau de services (BHNS), la mise en place d'un réseau de fibres optiques avec l'installation de huit points de mutualisation (sorte de poste EDF) sur la ville qui devraient permettre de raccorder tous les Gonessiens au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre de la politique de la ville et du prochain contrat de ville, une présentation du Conseil Citoyen a été faite dans les 3 quartiers prioritaires (Fauconnière, Marronniers et St Blin). Cette démarche, instaurée par la loi du 21 février 2014, vise à favoriser l'expression des habitants aux côtés des acteurs institutionnels pour la définition des priorités du territoire en co-construisant le contrat de ville.

Inauguration du centre socioculturel Marc Sangnier

Le samedi 13 décembre les habitants du quartier de la Fauconnière sont venus nombreux à l'inauguration du nouveau centre Marc Sangnier pour lequel la commune a investi presque deux millions d'euros. La visite permettait à la satisfaction générale, de découvrir un bâtiment complètement rénové, plus fonctionnel, mieux agencé, agrandi avec les locaux de l'ancienne mairie annexe, et mieux à même de répondre aux attentes et besoins des associations et utilisateurs.

A l'issue de cette inauguration, le livre « Paroles de la Fauconnière » a été distribué. Lors des 50 ans de la Fauconnière, Ludovic SOULIMAN a recueilli les témoignages de nombreux habitants du quartier qui ont fait partager leurs souvenirs. Il les a retranscrits dans ce livre qui raconte à travers les paroles de ceux et celles qui y vivent ou qui y vécurent l'histoire du quartier.

1995-2015 : 20 ans d'engagement au service des Gonessiens

Les élus du Groupe Socialiste présentent aux Gonessiens leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous continuerons à nous engager pour améliorer la vie quotidienne, le mieux vivre ensemble, la tolérance et la convivialité.

Nous formulons également des vœux pour que la relance de l'économie devienne réalité en 2015 permettant création d'emplois et justice fiscale.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Orientations budgétaires

Le budget 2015 voté par le parlement confirme le tournant libéral choisi et assumé par le Président de la République et son premier Ministre.

Sur les 50 milliards d'euros de réduction de la dépense publique programmés entre 2015 et 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux collectivités territoriales sera réduite de 11 milliards d'euros soit 22 % du total. Cette diminution des concours financiers de l'état représentera une baisse cumulée de 28 milliards d'euros. Tout l'équilibre budgétaire des collectivités sera gravement mis à mal alors que celles-ci réalisent 71 % de l'investissement public en France.

Avec ces orientations, c'est l'avenir des services publics locaux et leurs missions qui sont menacés ainsi que la relance par l'investissement public qui est stoppée. Cette situation inquiète fortement le monde économique qui dépend des projets portés par les collectivités territoriales. Que dire des conséquences sur l'emploi pourtant la priorité de nos concitoyens, qui souffrent et attendent des actes lisibles et concrets face à la montée du chômage.

C'est dans ce cadre national très contraignant que s'effectue la préparation du budget 2015 à Gonesse.

Notre Groupe soutient la démarche de la Municipalité pour une vision toujours dynamique de notre ville, avec des investissements majeurs pour l'ensemble des habitants, en étant obligée dans le même temps d'intégrer les contraintes financières imposées à toutes les collectivités territoriales.

Nous notons également avec satisfaction le souci majeur de notre politique communale de privilégier en permanence le service public de proximité.

Avec la Municipalité, nous réaffirmons notre volonté de répondre aux 3 priorités essentielles :

Garantir la meilleure qualité du service public communal. Poursuivre le développement de Gonesse grâce à une politique d'investissement ambitieuse.

Assurer la maîtrise des finances publiques.

Mais au rythme où avancent les compressions des dépenses publiques, cela sera-t-il possible encore pendant combien d'années ?

L'heure est à l'initiative pour d'autres choix pour une gauche qui retrouve des valeurs sociales et démocratiques.

Une réforme de la fiscalité locale est nécessaire en mobilisant autrement le crédit des banques sur les territoires, en augmentant les ressources propres des collectivités locales sans accroître la pression fiscale, en donnant aussi plus de pouvoirs aux citoyens et à leurs élus quant à l'utilisation de l'argent des fonds publics du crédit et des profits des grandes entreprises.

AGIR POUR GONESSE

Embauches par copinage

Gonesse a un médiateur de plus, chargé des conflits de voisinage, à la charge des habitants. Ce privilégié et retraité, n'est autre qu'Alain THAUVIN, ex-adjoint au Maire Socialiste de la Ville. Ce choix est arbitraire. Le nombre élevé de chômeurs à Gonesse aurait pu nous faire espérer un autre nom. Déjà, Christiane CAMINADE, ex-Adjointe au Maire Communiste de Gonesse, a été recrutée au cabinet de la mairie. Jean-Pierre BLAZY député et maire de Gonesse, «Maître la Férule », se fait pardonner ainsi pour ne pas avoir reconduit ses ex-élus. Qui sera le prochain «pistonné» Socialo-communiste?

Premier incident de vote à Val de France

Lors du Conseil Municipal du 20/11/2014, « Maître la Férule » a fait adopter la proposition du Préfet de Région regroupant Val de France, Roissy Porte de France et 17 communes de la Seine et Marne. Il se garde bien de dire aux élus de Gonesse que lors de la réunion avec les 6 Maires de Val de France, cette proposition avait été refusée. Le 2 décembre, lors du conseil d'agglomération, notre groupe a rappelé n'être, certes, pas favorable à l'adhésion de Gonesse avec Val de France. Mais maintenant étant membres, nous devons être solidaires. A l'issue du vote, 42 élus, dont notre groupe, ont voté contre. 8 élus se sont abstenus dont « Maître la Férule » et sa cour.

Massacre à la tronçonneuse

Plusieurs dizaines d'arbres ont été abattus dans le cadre des travaux pour la mise en chantier du BHNS. C'est le cas au carrefour Léonessa, sur le boulevard d'Arsonval, le long du trottoir de la rue Jules FERRY et sur l'espace vert près du «Macdonald»,... Pourtant un des points important obtenu par notre groupe, dans l'agenda 21 de la Ville, est le remplacement de chaque arbre coupé. Cette obligation n'est pas respectée par la majorité.

Élections professionnelles

Le 04/12/2014 se sont tenues les élections professionnelles du personnel communal. Le résultat des urnes a porté le syndicat FO comme la première organisation représentative de la Mairie. Déjà par le passé, FO en tant que syndicat revendicatif avait déposé un préavis de grève le 13 mars 2014 (lors de la campagne municipale) dénonçant les conditions de travail et le mal-être des agents. Le personnel communal, en grève, avait alors défilé dans les rues du centre Ville et manifesté devant la Mairie en présence de la presse et de notre groupe.

Commissions désertées par la majorité

A la commission du 08/12/2014 (orientations budgétaires), seulement 4 élus présents de la majorité. A la commission du 09/12/2014 (développement durable), seulement 5 élus présents de la majorité. Le «Maître la Férule» qui est président dans toutes les commissions, est lui aussi régulièrement absent. L'absence des «élus» de la majorité, confortablement indemnisés par nos impôts, est inadmissible.



GONESSE BLEU MARINE

Gonesse Bleu Marine souhaite une bonne et heureuse année à tous les Gonessiens.

Mise en place du réseau Citoyens vigilants

Parce qu'il a toujours prôné une opposition constructive, le groupe Gonesse Bleu Marine se réjouit que Jean-Pierre Blazy mette progressivement en place l'une de nos propositions municipales : l'instauration d'un réseau "citoyens vigilants", qui permet d'impliquer les Gonessiens dans la lutte contre la délinquance et de renforcer le lien social. Cette initiative doit maintenant être généralisée à toute la ville et complétée par un dispositif de vidéo-protection renforcé (notamment aux abords des collèges et du lycée René Cassin où sont commis de nombreux vols). Pour combattre le fléau de l'insécurité, Jean-Pierre Blazy doit enfin renoncer à sa lubie de la prévention à tout prix et passer à l'action : les Gonessiens veulent enfin retrouver la paix !

Nouvel an

En espérant que tous les Gonessiens aient passé un Joyeux Noël, le groupe Gonesse Bleu Marine tient souhaiter à tous une bonne et heureuse année. Malgré la précarité, malgré l'abaissement de la France par le gouvernement PS, malgré les hausses d'impôts qui frappent si dur les classes populaires et les classes moyennes, nous espérons que vous saurez vous ressourcer en famille et démarrer sereinement la nouvelle année.

Fêter Noël et célébrer la nouvelle année, c'est rester fidèle à nos traditions séculaires et retrouver le sens du partage en famille et entre amis. C'est combattre cette vision qui réduit l'homme à n'être qu'un consommateur dans un monde où presque tout devient marchandise. Nous ne sommes pas des individus abstraits, sans attaches ni communautés, comme le martèle la propagande ultralibérale, mais des personnes inscrites dans un devenir collectif, responsables des autres et de nous-mêmes. Nous sommes aussi les héritiers d'une ancienne culture, que les générations nous lèguent et qu'ils nous importent de léguer intacte à nos enfants.

Alors soyons fiers d'être Français ! Bonne année à tous et tous nos meilleurs vœux à chacun d'entre vous ! Que 2015 soit une renaissance politique pour la France !

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Pass Navigo unique : on fait comme on a dit !

L'Assemblée Nationale a adopté, vendredi 5 décembre 2014, les amendements de Cécile Dufflot, Eva Sas et Olivier Faure augmentant le versement transport sur l'ensemble du territoire de la région Île-de-France. C'est cet amendement qui permettra au Syndicat des Transports d'Île de France de mettre en oeuvre le Pass Navigo unique en Île-de-France dès 2015, une excellente nouvelle pour tous les franciliens qui pourront ainsi se déplacer dans toute l'Île-de-France au tarif du forfait des zones 1 et 2 (70 € par mois).

Les élu/es EELV visent sa mise en place au 1er septembre pour que le tarif unique s'applique au Pass Navigo en même temps que pour la carte Imagin'R. Pour Mounir Satouri, président du groupe EELV à la région Île-de-France, « le tarif à 70 euros est un tarif social et écologique. Maintenir les transports pas cher est une priorité pour les écologistes. Cette promesse, on l'a faite, on la tient. Chez les écologistes, on fait comme on a dit ! »

Dès le 1er septembre 2015, avec la suppression des zones en Île-de-France, le Pass Navigo donnera à tous les Franciliens le sentiment d'appartenir à un seul territoire. La mise en place du Pass Navigo unique est, en ces périodes d'austérité, la seule mesure donnant directement du pouvoir d'achat aux habitants d'Île-de-France. Les anciens détenteurs de Pass zone 1 à 5, par exemple, gagneront jusqu'à 400 euros annuels.

Plébiscitée par les franciliens, cette mesure, poussée par les écologistes depuis la campagne des régionales de 2010 et tout au long du mandat, est écologique et socialement juste.

Dans le cadre de l'accord pour la suppression des zones tarifaires pour les détenteurs du Pass Navigo, « nous avons poussé pour le maintien jusqu'en décembre 2016 de forfaits proximité pour les anciens détenteurs de Passe 2/3, 3/4, 4/5, qui seraient les plus affectés actuellement par la nouvelle tarification », détaille Pierre Serne, Vice-président des Transports et mobilités à la Région et Vice-président du Stif. Il est probable que ces usagers feront ensuite le choix rationnel d'opter pour la tarification unique parce qu'ils entreront dans leurs frais dès le premier aller/retour vers Paris en dehors de leurs forfaits proximité.

Cette mise en place dès la rentrée 2015 permettra rapidement de constater l'effet vertueux de la tarification unique, qui favorisera le choix des transports en commun au détriment du véhicule individuel. C'est donc une bonne nouvelle pour l'environnement et un pas en avant supplémentaire dans la lutte contre la pollution.

Mohamed OUERFELLI, conseiller municipal EELV, plus d'info sur eelv.fr

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 18 décembre sur le site de la ville :

www.ville-gonesse.fr

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 janvier 2015

HORAIRES D'OUVERTURE

HÔTEL DE VILLE ET CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la population / État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mardi matin.

Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 34 45 11 11

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01 30 11 89 89

DÉCHÈTERIE (du 1^{er} novembre au 31 mars)

La déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 17h30 et le dimanche de 9h à 13h

17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est
95 500 Gonesse – Tél. : 0800 735 736

Appelez gratuitement Allo environnement :
0800 730 079

Dépôts sauvages, tags, lampadaires défectueux, fuites d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

BLOC-NOTES

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 28 septembre : LORIAUX Valentin
- 3 novembre : GAMEL Keylan
- 4 novembre : BOMPINDJI Deanna
- 6 novembre : ERMAGAN Chris
- 7 novembre : SAURICHAU YOUHANA Silas
- 7 novembre : ZIZU Ornella
- 14 novembre : HOLLANDRE ZWICKER Dycklan
- 17 novembre : OZ Marco
- 20 novembre : BARTHELEMY Jamie
- 23 novembre : DAWIDAR Janat
- 24 novembre : CAKMAK Ismet
- 26 novembre : GEZER Sarah
- 28 novembre : HAMDAROUY Ryad
- 28 novembre : RENAISSON Liyah

Mariages

- 4 novembre : SENTHURAN Selvaratna & PUVANENDRARAJAH Thanusa
- 8 novembre : BALKAR Musa & SAHIN Olcay
- 8 novembre : ERAKOVIC Milos & SAUVET Julia
- 15 novembre : SEDDIK Miloud & SARTI Mayssa

Décès

- 15 juin : BOURGOIN Marguerite
- 23 octobre : BONESCHI née WEBER Irène
- 29 octobre : BENNEDJADI Lahouari
- 29 octobre : FARNETTI née GRANDIN Régina
- 01 novembre : GRAVELINES Jean
- 03 novembre : LONDAÏTZBÉHÈRE née BIROULET Eugénie
- 4 novembre : BRETTE née EDERN Jeanne
- 10 novembre : MORAU Claude
- 10 novembre : CYRILLE née MELCHI Marie
- 15 novembre : BROCHET née ETCHEBERRY Angèle
- 17 novembre : NSUADI MANIUNGU Aimé
- 17 novembre : LEMPEREUR née GUICHETEAU Argentine
- 22 novembre : IMAS née YILDIRIM Vartouhi
- 23 novembre : DEVAUX née JEANNE Denise
- 29 novembre : GURRUCHAGA Faustino

☎ Numéros utiles

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

Semaine du 5 au 9 janvier

lundi

- Blé à la provençale (courgette - tomate - poivron) / Salade de lentilles, Vinaigrette échalote
- Omelette / Chipolatas au jus
- Bouquets de brocolis
- Fromage blanc et sucre / Fromage blanc aux fruits
- Fruits de saison

mardi

- Mélange radis et courgette, sauce enrobante à l'échalote / Salade verte et surimi, Vinaigrette ciboulette
- Brochette de dinde aux poivrons / Brochette de poisson sauce citron
- Riz créole
- Gouda / Edam / Pain "Sanfaçon"
- Mousse au chocolat au lait / Mousse au chocolat noir

mercredi

- Tomates et oeuf dur / Salade de tomates et maïs, Vinaigrette persil
- Chicken wings / Nuggets de poisson
- Pommes smiles et ketchup
- Tomme noire / Tomme grise
- Smoothie maison

jeudi

- Salade coleslaw BIO / Céleri BIO et mayonnaise
- Rôti de bœuf au jus / Pavé de poisson mariné au thym
- Epinards béchamel et pommes de terre
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature et sucre
- Galette des rois

vendredi

- Potage Crécy (pommes de terre - carottes - oignons)
- Sauté de porc au curry / Suprême de hoki sauce aurore
- Coquillettes et fromage rapé
- Cantafrais / Cantadou ail et fines herbes
- Fruits de saison

Semaine du 12 au 16 janvier

- Taboulé / Salade de tortis au surimi
- Paupiette de saumon à la crème / Cordon bleu
- Poelée de légumes (carottes, haricots verts, champignons)
- Bleu / Brie
- Fruits de saison

- Crêpe au fromage / Crêpe aux champignons
- Boulettes d'agneau sauce cévenole / Boulette poisson blanc sauce curry
- Chou-fleur
- Petit suisse sucré / Petit suisse aux fruits
- Fruits de saison

- Endives aux pommes / Salade de mâche au bleu, Vinaigrette persil
- Poulet rôti / Brandade de poisson
- Purée de pommes de terre maison
- Camembert / Carré de l'est
- Compote de pommes / Compote de pommes-coing

- Oeufs durs mayonnaise / Salami et cornichons
- Sauté de veau sauce oignon / Poisson blanc crumble de pain d'épices
- Boulgour safrané
- Fromage blanc aux fruits / Fromage blanc et sucre
- Fruit de saison

- Carottes râpées / Concombre maison en salade, Vinaigrette échalotes
- Steak haché de bœuf au jus / Steak haché de thon sauce basquaise
- Julienne de légumes
- Chanteneige / Croq lait
- Pudding maison

Semaine du 19 au 23 janvier

- Salade de tomates, Vinaigrette basilic / Radis et beurre
- Gratin de pommes de terre aux lardons (façon tartiflette avec fromage raclette) / Pavé du fromager
- Pommes lamelles béchamel et fromage a raclette
- Saint Nectaire AOP / Emmental / Baguettes aux céréales
- Crème dessert chocolat ou vanille

- Potage jardinier (jardinière de légumes, pommes de terre, oignons, crème)
- Sausisse de Montbéliard / Pavé poisson mariné à la provençale
- Lentilles au jus
- Fromage blanc aux fruits / Fromage blanc et sucre
- Fruit de saison

- Courgettes râpées / Chou rouge râpé BIO, Vinaigrette persil
- Poulet sauté à la dijonnaise / Filet lieu noir (frais) sauce persil
- Semoule et jus pour légumes
- Tomme noire / Cantafrais
- Compote pomme-framboise / Compote pomme-cassis

- Salade de betteraves vinaigrette miel / Pomelos et sucre
- Gigot d'agneau au jus / Filet de hoki sauce citron
- Ratatouille et Blé
- Chantailou / Buchette mi chevre
- Tarte normande fraîche / Tarte aux poires fraîche

- Salade de riz à la catalane (olive, poivron, tomate) / Salade parmentière (pomme de terre, tomate, œuf, olive, mayonnaise)
- Viennoise de dinde / Calamar à la romaine
- Haricots verts à l'ail et persil
- Yaourt nature sucré ou aux fruits
- Fruits de saison

Semaine du 19 au 23 janvier

- Salade de maïs Vinaigrette miel / Haricots rouges Vinaigrette orientale
- Sauté de porc sauce paprika / Colin pané
- Courgettes
- Mimolette / Pavé demi sel
- Fruits de saison

- Macédoine mayonnaise / Poireaux vinaigrette, Vinaigrette échalote
- Couscous merguez / Couscous au colin
- Semoule et légumes couscous
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature et sucre
- Fruits de saison

- Scarole et croûtons Vinaigrette basilic / Salade coleslaw
- Bœuf sauté sauce brune / Médaille de merlu sauce aurore
- Coquillettes
- Edam / Saint Paulin
- Poire au sirop sauce chocolat

- Carotte râpées BIO au citron / Concombre maison vinaigrette ciboulette
- Poulet rôti / Tarte au fromage
- Epinards béchamel
- Vache qui rit / Rondelé aux noix
- Moëlleux aux marrons maison

- Pizza au thon / Pizza à la dinde
- Burger de veau à l'estragon / Filet de hoki sauce normande
- Petits pois à la lyonnaise
- Petit suisse sucré / Petit suisse aux fruits
- Fruits de saison

La Caisse des Écoles vous informe



Assemblée Générale de la Caisse des Écoles le Vendredi 23 Janvier 2015 à 20h00 - Salle du Conseil Municipal

Qu'est-ce que la Caisse des Écoles ?...

Elle organise

en lien avec les écoles, les classes de découvertes dont elle assume une part importante du coût : 138 654,76€ (en 2013/2014, 17 classes sont parties). Quelque soit le montant de la classe de découverte, la famille ne paye que 25€/jour/enfant



Elle dispense

une aide matérielle ou financière, en direction des élèves de familles en difficultés pour les classes transplantées, sorties et autres activités exceptionnelles



Elle apporte

son soutien à des actions éducatives : sorties des maternelles (location d'un car par 1/2 journée pour un budget approximatif de 300€, développement des BCD...

Elle récompense les élèves de CM2 en leur offrant des livres d'une valeur de 15 € soit 6 184,78€ pour 413 élèves



Elle est la structure porteuse du dispositif

de Réussite Éducative qui vise à offrir un accompagnement individualisé aux élèves en difficultés et à leur famille



Pour mener à bien son action, la Caisse des Écoles reçoit une subvention communale (90 000€ en 2014), elle a besoin de la participation active de ses adhérents (4 réunions annuelles) et de la l'aide des particuliers, de fondations et d'entreprises



Formulaire d'adhésion à la Caisse des Écoles

Nom :Prénom :

Adresse :

Par ce versement (à partir de 3€), je soutiens la Caisse des Écoles dans toutes ses actions (une adhésion par famille)

Date :

Signature :

Vous voulez aider et participer ?

Adhérez à la Caisse des Écoles !

Retournez simplement ce bulletin d'adhésion rempli accompagné de votre règlement espèce ou chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)

**A L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT OU
AU SERVICE SCOLAIRE - CAISSE DES ÉCOLES**

Hôtel de Ville
66, Rue de Paris - 95500 Gonesse



1995-2015

20 ans d'engagement
au service des Gonessiens

Jean-Pierre BLAZY,
député-maire de Gonesse,
et l'équipe municipale
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX POUR 2015

